



Mise à jour trimestrielle sur le

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Le 30 septembre 2020

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir en place un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur impact et des stratégies d'atténuation des risques pour obtenir les résultats souhaités et être en mesure de surmonter certaines difficultés. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime à absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et la probabilité de procurer les prestations promises selon plusieurs résultats possibles pouvant découler des stratégies de placement et de financement est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2020

La solvabilité s'est améliorée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, tandis que les marchés continuent de reprendre de la vigueur après le choc causé par la pandémie en mars dernier.

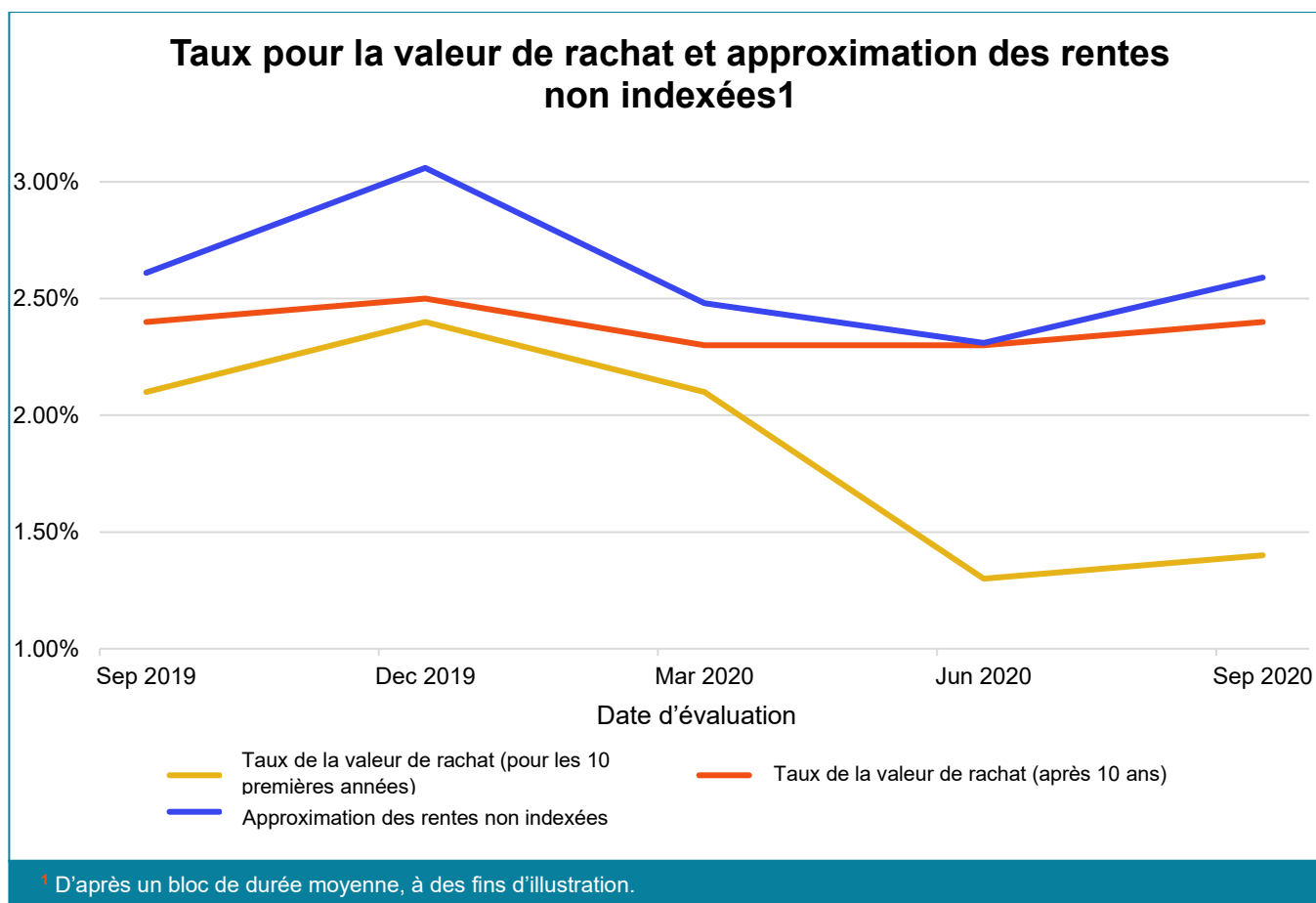
- Une telle situation a occasionné une hausse du ratio de solvabilité projetée médian à 94 % au 30 septembre 2020, par rapport à 90 % à la fin du mois de juin (et à 85 % à la fin du mois de mars).
- Néanmoins, ce nombre demeure inférieur au ratio de 99 % le 31 décembre 2019.
- Une telle amélioration fait passer à 34 % le pourcentage des régimes de retraite qui devraient être entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité, tout en abaissant à 25 % le pourcentage de ceux qui devraient afficher un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

Six mois après le début de la pandémie de COVID-19, les marchés boursiers mondiaux se sont redressés de manière remarquable. Il y a encore beaucoup d'incertitude d'ordre économique pendant que le monde attend l'arrivée de vaccins et de médicaments efficaces pour traiter la COVID-19. Malgré le rebond de la valeur des actifs au cours des deux derniers trimestres, la plupart des régimes ont commencé l'année avec un niveau de capitalisation plus solide selon l'approche de solvabilité. Il est plus important que jamais pour les administrateurs de régime d'examiner leurs stratégies de financement et d'investissement de manière à pouvoir gérer avec prudence leurs régimes pendant ce cycle. Bon nombre d'entre eux ont effectué un tel examen ou sont en voie de le faire; on invite ceux qui ne l'ont pas fait encore à s'y attaquer.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2020	T3 de 2020	T2 de 2020	T4 de 2019
Ratio de solvabilité médian	94 %	90 %	99 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	34 %	26 %	48 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	40 %	38 %	42 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	26 %	36 %	10 %

La solvabilité projetée des régimes de retraite a continué de s'améliorer au cours du troisième trimestre de 2020. L'augmentation de 4 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 juin 2020 est attribuable à ce qui suit :

- un rendement de l'investissement des régimes de retraite au T3 de 2020;
 - les estimations de rendement moyen au troisième trimestre de 2020, brut et net, après dépenses, se chiffrent à 2,3 % et à 2,1 %, respectivement;
- une hausse des taux d'actualisation de la solvabilité.
 - Il y a eu une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation pour la valeur de rachat non indexée et de 28 points de base du taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées.

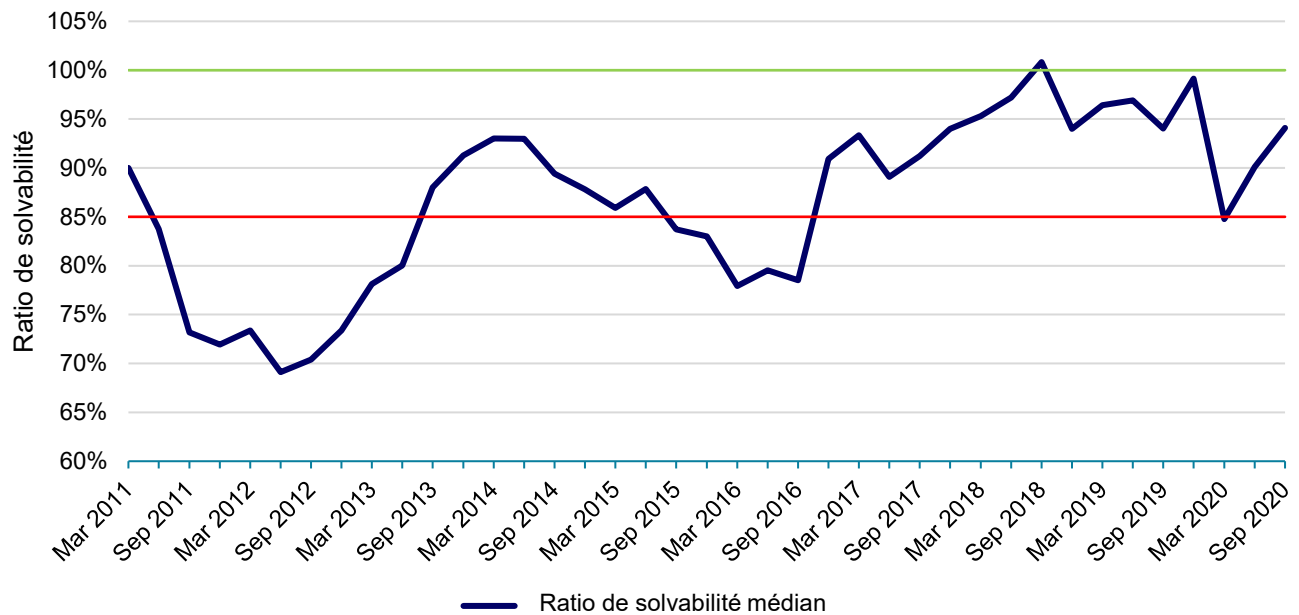


Au troisième trimestre, de nombreux pays dans le monde ont mis en place des restrictions diverses touchant les rassemblements et les activités commerciales en raison de la COVID-19 afin de permettre aux entreprises de fonctionner et d'accroître l'activité économique. Bon nombre de pays ont enregistré une baisse des cas de COVID-19 comparativement au pic initial, mais d'autres assistent malheureusement à une hausse des cas, ce qu'on appelle la « deuxième vague ».

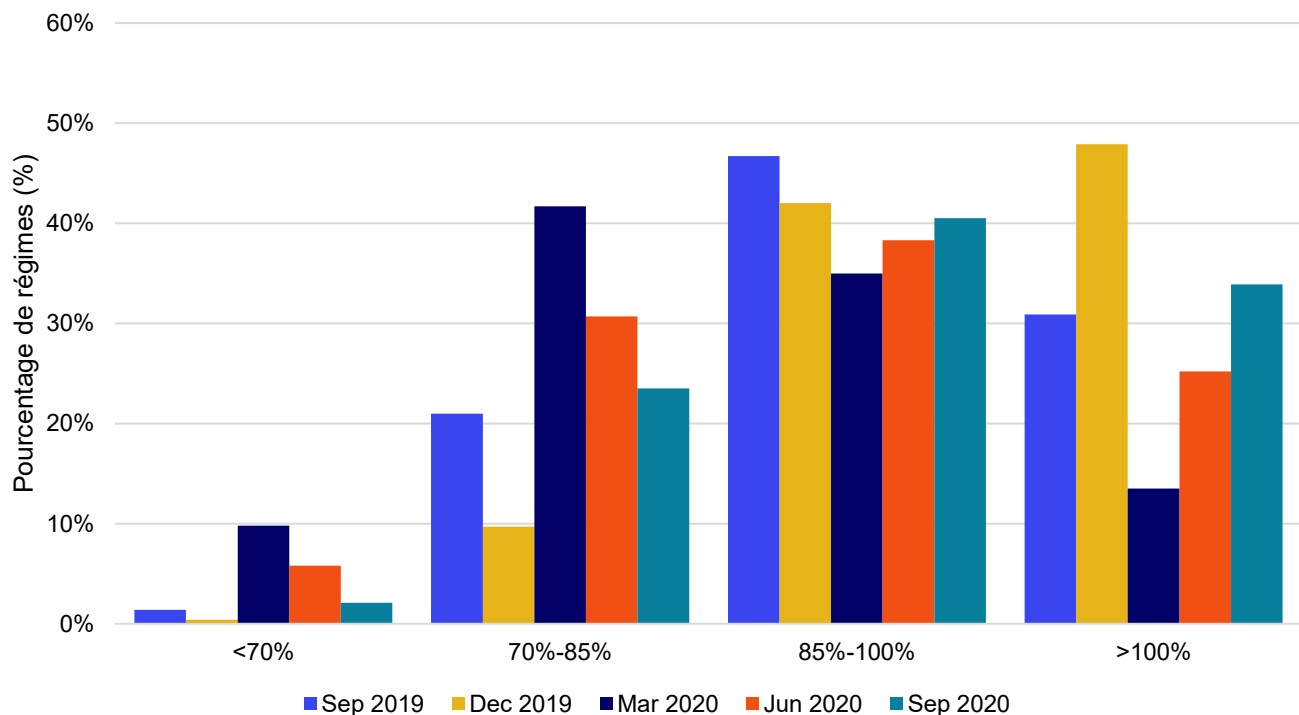
Bien qu'il soit encore élevé par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID-19, les données de Statistique Canada montrent que le taux de chômage a commencé à baisser, passant de 13,7 % en mai à 10,2 % en août, et le récent indice des prix à la consommation (IPC) de 0,1 % (en août sur douze mois) demeure inférieur à la fourchette cible de la Banque du Canada. L'indice composé S&P/TSX et l'indice MSCI Monde étaient en zone positive au T3, ayant conservé les vastes gains du T2.

Pour ce qui est des politiques budgétaires et monétaires, le gouvernement américain envisage d'autres mesures de relance budgétaire, et la Réserve fédérale américaine a maintenu, lors de sa réunion du FOMC de septembre, une fourchette cible de 0 % à 0,25 % pour les fonds fédéraux et décidé de continuer les achats d'actifs au cours des mois à venir. Au Canada, le Plan d'intervention économique du Canada du gouvernement fédéral a offert un soutien aux particuliers et aux entreprises et le gouvernement a mentionné dans son Discours du Trône d'autres mesures d'aide à venir. La Banque du Canada a maintenu son taux cible de financement à un jour à 0,25 % et poursuivi ses achats d'actifs.

Ratio de solvabilité médian



Répartition de ratios de solvabilité



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés pour chaque régime (actifs et passifs) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2020 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - on a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'étaient pas directement pris en compte dans les sorties de trésorerie, mais l'ont été indirectement dans les gains nets, après dépenses, des investissements;
 - les passifs estimatifs ont été calculés dans le respect des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs actualisées des rentes et à l'aide des conseils courants pour les coûts estimés d'achat des rentes en vigueur à la date des projections.
2. Les taux nets réels de chaque régime sont calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le sommaire des renseignements sur les placements (SRP) le plus récent. L'estimation des rendements, le cas échéant, devait être réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau suivant résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP par principale catégorie d'actifs, à partir des renseignements les plus récents consignés dans le SRP :

Trésorerie	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe ²	Actif immobilier	Autres
2,9 %	21,4 %	21,3 %	47,4 %	5,4 %	1,6 %
² 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % en obligations à long terme FTSE TMX.					

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T3 de 2020	4,7 %	5,8 %	0,4 %	-0,3 %
T2 de 2020	17,0 %	14,2 %	5,9 %	11,2 %
T1 de 2020	-20,9 %	-13,3 %	1,6 %	0,2 %
T4 de 2019	3,2 %	6,3 %*	-0,8 %	-1,9 %